

Document généré le mercredi 26 juillet 2023 à 14:53

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	26/07/23			26/07/23

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					
JOUE	Intégrale					

Service : CPJ

Référénts : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :

Principale : **39830000** - Produits de nettoyageComplémentaires : **39220000** - Équipement de cuisine, articles de maison, articles ménagers et fournitures de restauration

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012



L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché	Fourniture et livraison de produits et accessoires d'entretien, produits d'hygiène, petits matériels et ustensiles de cuisine pour les besoins de la Commune de L'Isle sur la Sorgue (2 lots)
Référence acheteur	AO23-02
Nature de la procédure	Fournitures -
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	39830000 - Produits de nettoyage
Code CPV complémentaire	39220000 - Équipement de cuisine, articles de maison, articles ménagers et fournitures de restauration
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09

Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **340000 €**

Lot 01 : Fourniture de produits d'hygiène et d'entretien

Date d'attribution : 25/07/23

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Marché n° : AO23-02-01 - **SAS BLANC** ZAM du Bassin de Thau - Route de Sète- BP 99 34540 BALARUC LES BAINS Montant HT : **280 000,00 €**

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

Lot 02 : Fourniture de petits matériels et ustensiles de cuisine

Date d'attribution : 25/07/23

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Marché n° : AO23-02-02 - **SARL COLDIS** ZAC du plan - 230 Avenue du coudoise 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE Montant HT : **60 000,00 €**

Le titulaire est une PME : OUI

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2142-2- R.2124-1- R.2124-2 1° et R.2161-2 à 5 du Code de la Commande Publique (C.C.P.).

Accord cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

LOT N°1: sans montant minimum avec un montant maximum annuel fixé à 70 000 € HT et un montant maximum sur la durée totale du marché fixé à 280 000 € HT sur la durée totale du marché.

Lot N°2: sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel fixé à 15 000 € HT et un montant maximum sur la durée totale du marché fixé à 60 000 € HT.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification d'attribution du marché. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

La durée maximale du marché est de 48 mois.

Envoi le 26/07/23 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.

Marches-Publics.info V9.7